

Opération Tranquillité

Partez en vacances, l'esprit tranquille!

La Police municipale vous propose tout au long de l'année, l'Opération Tranquillité. Un moyen sûr pour faire surveiller votre résidence quand vous êtes absent pendant plusieurs jours.



Chaque année, de nombreux Andrésiens font appel à la Police municipale pour surveiller leur résidence pendant leurs vacances. Sur simple demande, les forces de l'ordre veillent sur votre domicile lors de patrouilles quotidiennes. «L'Opération Tranquillité mise en place par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du plan d'action de lutte contre les cambriolages est un moyen efficace de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile. Ce service à la population est totalement gratuit et se fait sur simple inscription auprès de la Police municipale ou nationale (commissariat

à Conflans-Sainte-Honorine) mais également auprès des accueils de l'Hôtel de ville et de la Mairie annexe» explique Guy Briault, adjoint au maire délégué à la Sécurité publique et à la Sécurité routière. Et de poursuivre: «pour cette nouvelle période estivale, et afin de faciliter les démarches, nous avons souhaité mettre en ligne le formulaire sur le site de la ville www.andresy.com».

Remplissez le formulaire en ligne!

Dans le cadre de l'amélioration des services à la population, la ville d'Andrésey propose à présent le formulaire en ligne. Simple et pratique, l'Andrésien se connecte sur le site www.andresy.com, rubrique Le quotidien/Police municipale, remplit le formulaire et l'envoie par mail. Le formulaire d'inscription est également téléchargeable. Alors pour celles et ceux qui ont la chance de partir en vacances vacances, inscrivez-vous et partez l'esprit tranquille. ▶

La ville d'Andrésey sur facebook!



Les internautes peuvent retrouver depuis quelques semaines déjà, la ville d'Andrésey sur Facebook! Une page officielle vient d'être créée, ainsi qu'une page pour la manifestation d'art contemporain Sculptures en l'île. Vous pourrez y découvrir toute l'actualité et être informé des dernières informations. Alors, dès à présent, venez «liker» ces deux pages, et restez connecté(e) avec votre ville! ▶

► Renseignements : www.andresy.com
Facebook/Ville d'Andrésey
Facebook/Sculptures en l'île

La Poste: bientôt à l'heure d'été

À l'approche des vacances estivales, de nombreux services publics vont modifier leurs horaires d'ouverture. À partir du lundi 4 août et ce, jusqu'au dimanche 31 août inclus, le bureau de Poste modifie ses horaires d'ouverture. Du mardi au vendredi, le bureau de Poste sera ouvert de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h. Le samedi, le bureau ouvrira ses portes uniquement le matin de 9h30 à 12h30. Contrairement aux années précédentes, la Poste restera fermée chaque lundi, pendant cette période. Retrouvez également les fermetures estivales des commerces et entreprises sur le site de la ville, www.andresy.com! ▶

► Renseignements :
La Poste
26, rue de l'Eglise
Tél. 3631



Coup de projecteur

Un défi sportif au grand cœur

Du 12 au 16 juillet, le club de triathlon d'Andrésey, TCA, en partenariat avec le Lions Club Yvelines Heraldic se mobilise en faveur de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque, en organisant un raid transalpin de 800 kilomètres.



Décidément, Philippe Cormier et ses acolytes du club de triathlon aiment relever les défis sportifs! D'ici quelques jours, une douzaine de cyclistes s'élanceront pour un raid transalpin de 800 kilomètres reliant Andrésey à Aigle en Suisse. Un second défi solidaire pour l'association sportive puisque, rappelons qu'en 2010, le Triath'Club d'Andrésey avait déjà mobilisé ses forces en reliant Andrésey à Bayonne au bénéfice d'une association aidant les enfants des rues aux Philippines.

Du 12 au 16 juillet, les sportifs au grand cœur parcourront donc 800 kilomètres

et relieront Andrésey à la ville suisse d'Aigle, en passant par Tonnerre, Dole, Yverdon (Suisse), Martigny (Suisse), Aoste (Italie) et en incluant le franchissement du Col Saint Bernard à deux reprises dans la même journée. «Un défi certes un peu fou mais le triathlon est un sport extrêmement exigeant qui nécessite des qualités physiques et mentales hors du commun» rappelle Philippe Cormier à l'origine de ce projet solidaire. Et de poursuivre: «ce défi va nous permettre à la fois de nous surpasser physiquement mais également de rouler pour le Mécénat Chirurgie cardiaque, l'association caritative choisie par le Lions Club Yvelines Heraldic».

Récolter des dons et sauver la vie d'un enfant

Pour ce second défi solidaire, le TCA et le Lions Club Yvelines Heraldic se sont engagés à soutenir l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. Rappelons que cette association permet à des enfants souffrant de malforma-

tions cardiaques de venir en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers et techniques. «La chirurgie cardiaque est bien souvent le seul moyen de sauver les enfants qui en sont atteints. Mais ces opérations font appel à des techniques médicales de pointe, et sont souvent extrêmement coûteuses. Grâce à notre défi, nous souhaitons pouvoir récolter 12 000 euros, ce qui correspondrait à l'opération d'un enfant» explique Philippe Cormier.

Alors, si vous souhaitez aider le Triath'club d'Andrésey dans ce projet humanitaire, connectez-vous sur le site www.lionsheraldic78.eu ou téléphonez au 06 11 09 97 07 (Tony Russel). Vous pouvez également venir les encourager le samedi 12 juillet, place du 8-mai-1945, vers 8h pour leur départ. À cette occasion, une famille d'accueil andrésienne de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque sera également présente. ▶

Rappel

Carte européenne de stationnement

La Police municipale souhaite rappeler aux Andrésiens que les places destinées aux personnes à mobilité réduite sont réservées exclusivement aux personnes autorisées à s'y stationner. Depuis le 1^{er} janvier 2011, seule la carte de stationnement pour personnes handicapées (modèle des communautés européennes) est juridiquement valable pour utiliser les places de stationnement aménagées pour les personnes handicapées. «Les automobilistes utilisant les anciennes cartes de stationnement sont passibles d'une contravention de 135 euros» rappelle Marc Hervé, chef de la Police municipale.

La carte européenne de stationnement peut être attribuée à toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied. Elle peut aussi être délivrée à une personne contrainte d'être aidée dans tous ses déplacements. À noter que la carte est délivrée par le préfet, sur avis conforme du médecin instructeur. «L'automobiliste doit veiller à apposer sa carte en évidence à l'intérieur du véhicule utilisé pour le transport de la personne handicapée, derrière le pare-brise, de manière à être vue aisément par les agents habilités à constater les infractions aux règles de stationnement» informe le chef de la Police municipale. ▶

Solidarité

Téléthon 2013: merci pour votre générosité

Chaque année, les associations andrésiniennes emmenées par Michèle Chateau se mobilisent pour récolter le maximum de dons pour le téléthon. Une fois de plus, les Andrésiens ont répondu positivement à cet appel à la générosité les 6 et 7 décembre derniers lors de la 27^e édition du Téléthon puisque 11 328 euros ont été récoltés sur Andrésey. «Grâce à ces résultats, l'AFM-Téléthon va pouvoir poursuivre son combat contre les maladies neuromusculaires. Un combat qu'elle mène sur tous les fronts depuis le diagnostic jusqu'à la recherche de thérapies, en passant par

l'accompagnement des malades et de leurs familles et notamment de Thibault, Luke et Vanessa de Triel-sur-Seine qui faisaient partie des 5 familles ambassadrices de ce Téléthon 2013» remerciait Jean-Jacques Demézières, le coordinateur départemental. L'AFM-Téléthon compte sur vous pour 2014! ▶



«Fermeture estivale» pour le minibus des seniors

Les seniors bénéficient tout au long de l'année d'une navette gratuite organisée par le Centre Communal d'Action Sociale. Cette navette leur permet de se rendre au choix au marché, aux supermarchés Casino ou Leclerc (Carrières-sous-Poissy). Comme l'été approche de grands pas, et que de nombreux seniors partent en congés d'été, le Centre Communal d'Action Sociale vous informe de la «fermeture estivale» de cette navette. Du mercredi 2 juillet au mercredi 27 août, il n'y aura pas de mini-bus. Le service reprendra à partir du mercredi 3 septembre prochain. ▶